

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Mardi 20 juin 2017**

Présents : Mesdames et Messieurs A. ROUVIERE-ESPOSITO, R-M. BERGER, S. RICHARTE, P. ROUSTAN, N. ENJALRIC, Y. LE MOAL, C.JEAN, J. MALLET

Absents : M-C. BANIOL, T. BEAUQUIER, J.JEAN

Procurations : M-C. BANIOL à A. ROUVIERE-ESPOSITO

Secrétaire de séance : S. RICHARTE

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30.
Séverine RICHARTE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

1. Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/03/2017 et du 11/04/2017
2. Travaux de mise en accessibilité de l'école : choix des entreprises retenues
3. Travaux de mise en accessibilité de l'école : choix du bureau de contrôle
4. Renouvellement du contrat d'entretien des deux postes de relevage
5. Intégration du Chemin de St Hilaire au patrimoine de l'Intercommunalité
6. Groupement de commande avec le CDG 34 pour l'acquisition d'Equipement de Protection Individuelle
7. Questions diverses

1/ Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2017 et du 11 avril 2017

Le Conseil Municipal valide sans réserve les comptes rendus des réunions du 14 mars et du 11 avril 2017.

2/Travaux de mise en accessibilité de l'école : choix des entreprises retenues

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du 20 juin 2017

Madame le Maire présente les offres retenues pour les différents lots :

Lot 1 : Modification d'ouverture en SO – Raccordement Réseaux – carrelage, faïence

GENER CONSTRUCTION : 6 245.00 € ht

Lot 2: Menuiseries intérieures, extérieures bois ; cloisons; faux plafond; aménagement intérieur

Guillaume BLANC : 6 832.50 € ht

Lot 3: Electricité/VMC

2M Service: 2 000.00 € ht

Lot 4: Plomberie

SARL NA2R : 2 500.15 € ht

Lot 5 : Peinture

ARB : 5 293.90 € ht

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Autorise Madame le Maire à signer le marché public avec les entreprises désignées ci-dessus,

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

3/ Travaux de mise en accessibilité de l'école : choix du bureau de contrôle

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes propositions commerciales reçues.

1 / Pour la mission Coordination Sécurité Santé :

- Bureau Veritas : 1 215 €
- Qualiconsult : 1 488 €
- Apave : 1 632 €

2 / Pour la mission Contrôle Technique de construction :

- Bureau Veritas : 1 320 € (1 visite)
- Qualiconsult : 3 720 € (offre non conforme à la demande)
- Apave : 1 860 € (2 visites)

Après analyse de ces offres le Conseil Municipal,

Décide de retenir :

- Bureau Veritas pour la mission Coordination Sécurité Santé : 1215 € TTC
- Apave pour la mission Contrôle Technique de construction : 1860 € TTC

Autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

4/ Renouvellement du contrat d'entretien des deux postes de relevage

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention pour l'assistance technique de l'entretien des installations du service assainissement.

Elle présente l'offre proposée par Véolia qui comprend :

- La maintenance des 2 postes de relevage,
- Le curage préventif des réseaux à hauteur de 200 ml/an,
- La mise à jour numérique des plans des réseaux,
- Le rapport annuel d'activité,
- La mise à disposition du service d'astreinte.

Rémunération de base (valeur au 1^{er} juillet 2017) : 2 840 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Accepte l'offre de Véolia pour l'assistance technique et l'entretien des installations d'assainissement collectif.
Autorise Madame le Maire à signer la convention avec Véolia

5/ Intégration du Chemin de St Hilaire au patrimoine de l'Intercommunalité

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le courrier en date du 10 mai 2017 de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup concernant l'intégration du Chemin de St Hilaire au patrimoine de l'intercommunalité, dans lequel est indiqué que le coût annuel du transfert s'élève à 8 706.50 €.

Le Conseil Municipal trouve très excessive cette proposition, par rapport à celle faite en 2013 (1 628 €/an) et demande à Madame le Maire d'interroger le Président afin de mettre ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain Conseil des Maires.

6/ Groupement de commande avec le CDG34 pour l'acquisition d'équipement de protection individuelle

Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer à ce groupement de commande au vue du peu de besoin de la commune pour ce type de fournitures.

7/ Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 22h00.

A.ROUVIERE-ESPOSITO



S. RICHARTE



M-C BANIOL

Procurator




C. JEAN



R-M. BERGER



Y. LE MOAL



P. ROUSTAN



N. ENJALRIC



J. MALLET



J. JEAN

T. BEAUQUIER